
Loi Drones : Notes techniques

Description



Finesse Plus, dans son objet se

définit comme un groupe de réflexion sur l'avenir de l'aéromodélisme. Nous proposons des articles d'actualités pour alimenter les réflexions de chacun et en parallèle, nous effectuons un travail de fond sur des sujets plus complexes dont l'enjeu est crucial pour l'avenir de notre pratique.

Suite à notre réunion avec la DGAC, nous avons travaillé sur les articles de la [loi « Drones »](#) et leur impact sur notre pratique de l'aéromodélisme. Pour chaque article de la nouvelle loi, nous faisons le constat et l'analyse de la mesure, examinons les conséquences pour notre pratique et faisons des propositions.

Contrairement à d'autres, nous faisons le choix de travailler dans la transparence et de rendre publiques nos recommandations.

Retrouvez les [notes techniques](#) de la loi « Drones » sur leur page dédiée.